

---

## Formation des P.E.G.C. Stagiaires Français

**Numéro d'inventaire** : 2024.0.115

**Auteur(s)** : Centre national de télé-enseignement

**Type de document** : imprimé divers

**Période de création** : 4e quart 20e siècle

**Date de création** : 1976-1977

**Matériau(x) et technique(s)** : papier vélin | encre noire

**Description** : Cahier de feuilles imprimées. Reliure agrafée.

**Mesures** : hauteur : 29,7 cm

largeur : 21 cm

**Notes** : Il s'agit du deuxième dossier de formation des P.E.G.C. stagiaires relatif à la discipline du Français. L'imprimé est daté de l'année 1976-1977. Il est supervisé par le Ministère de l'Education Nationale, le Centre National de Documentation Pédagogique et le Centre National de Télé Enseignement. Le contenu du dossier est sous la direction de M. Calais et M. Becker, directeurs d'études du Centre de formation de P.G.E.C. de Besançon.

**Contenu** : Grammaire I D'un enseignement disséminé et implicite à un enseignement groupé et explicite des faits de langue II Les composantes d'une classe de grammaire : 1. Des éléments variables, 2. Des éléments constants III La mise relation IV Les manipulations Travail à envoyer pour correction

**Mots-clés** : Formation initiale et continue des maîtres (y compris conférences pédagogiques), post-élémentaire

**Autres descriptions** : Langue : Français

Nombre de pages : Paginé

Commentaire pagination : 12 p.

**Objets associés** : 2024.0.114

2024.0.118

2024.0.137

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE

1976 - 1977

PEGC T 201

**Crte**

CENTRE NATIONAL DE TELE ENSEIGNEMENT

60 Bd du Lycée - 92171 VANVES Cedex

# FORMATION DES P.E.G.C STAGIAIRES

## FRANÇAIS

### 2<sup>EME</sup> DOSSIER

**M. CALAIS**  
Directeur d'Études  
Centre de Formation de P.E.G.C

**M. BECKER**  
Directeur d'Études  
Centre de Formation de P.E.G.C

**BESANÇON**

**BESANÇON**



## MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

## CENTRE NATIONAL DE TÉLÉ-ENSEIGNEMENT

Français P.E.G.C.  
290 - 291 - 293  
M. BECKER  
M. CALAIS

FFF - PEGct 201

GRAMMAIRE

Le présent dossier comprend deux cours qui portent sur l'enseignement de la grammaire. Ils s'organisent en deux parties : une réflexion globale sur l'enseignement de la grammaire dans le premier cycle et des propositions de travail sur des points particuliers.

Ils se développent à partir de nos observations dans les classes des professeurs stagiaires et s'inscrivent dans le prolongement de la pédagogie du français à l'école élémentaire, prenant appui sur les travaux contemporains de grammaire et de linguistique.

Ils ne contiennent aucune recette pédagogique, mais apportent des éléments de réflexion et des propositions qui peuvent très rapidement être opératoires dans la conduite de la classe.

I. D'un enseignement disséminé et implicite à un enseignement groupé et explicite des faits de langue.

1. Une certaine pratique scolaire particularise l'enseignement de la grammaire en lui affectant des tranches horaires hebdomadaires et en requérant des manuels spécialisés, comme s'il s'agissait d'une discipline indépendante.

2. En réalité tout l'enseignement, quelle que soit la discipline, rencontre des faits de langue française : le professeur de mathématiques aura à renvoyer les élèves à leurs connaissances de grammaire française autant que le professeur d'éducation physique, d'histoire et bien sûr de français. Chaque fois il s'agit de rendre efficace une communication, que ce soit pour résoudre un problème, exécuter ou expliquer une série de mouvements, comprendre un document, lire, dire ou écrire. Hors de l'école, les élèves retrouvent la même nécessité et les mêmes difficultés dans la maîtrise de la langue orale et écrite et sa relation avec les autres systèmes de communication et d'expression. Tous les enseignants savent bien que le plus grave des handicaps des élèves à leur arrivée dans une classe est le plus souvent de l'ordre du langage, et que ceux-ci ne peuvent avancer tant que leur maîtrise n'en est pas suffisante.

Telle est le premier niveau d'enseignement de la langue française, le plus quotidien, le plus disséminé dans l'activité générale et dans l'activité scolaire. Il ne s'agit pas d'étudier la langue pour elle-même, mais d'assurer la communication et de la contrôler ; il suffit de répéter, de varier les formulations, disons de paraphraser pour atteindre le seuil minimal de compréhension réciproque. L'enseignement est implicite et fortement motivé.

3. Sans cet enseignement disséminé et implicite, nous devrions pratiquer une pédagogie de langue étrangère, qu'elle soit vivante ou ancienne. Ne pas prendre en compte cette situation - avec ses conditions très particulières pour les enfants de familles non-francophones - serait négliger et mépriser l'apprentissage fondamental qu'impose et que permet la vie. C'est là notre point de départ pour une pédagogie de la langue française.

.../...



4. Mais il est évident que la pratique langagière des élèves présente des disparités considérables et l'enseignement devra veiller à ne pas aggraver le handicap initial des élèves issus de milieux socio-culturels à possibilités de langage restreintes et privilégier ceux qui sont déjà privilégiés par leur milieu d'origine.

Il n'est pas inutile de rappeler que le premier cycle relève de la scolarité obligatoire et que l'obligation juridique implique pour les professeurs l'obligation d'organiser leur enseignement pour tous les enfants et adolescents tels qu'ils sont et non d'abord pour ceux dont les moyens d'expression répondent à leurs souhaits.

5. Poser comme fondamental cet enseignement disséminé et implicite, même sous une forme plus développée dans la classe de français à propos de toutes sortes de travaux et de communications scolaires, laisse apparaître son caractère parcellaire, très peu structuré et très peu structurant pour les élèves. S'en tenir à lui reviendrait à reporter sur le milieu socio-culturel d'origine la charge de structurer des éléments de pratique et de connaissance ponctuels, ce qui reviendrait encore à organiser son enseignement pour les enfants des milieux privilégiés.

C'est pourquoi un apprentissage organisé, méthodique, conscient de la langue revient au professeur de français comme une de ses tâches essentielles. La pédagogie de la langue française pour des enfants vivant en France peut se développer en articulant grammaire implicite et grammaire explicite, renvoyer incessamment de l'une à l'autre : elle trouve là un de ses traits spécifiques.

## II. Les composantes d'une classe de grammaire

Qu'il s'agisse d'une heure complète réservée à la grammaire ou beaucoup plus fréquemment d'une fraction d'heure, celle-ci se conduit en jouant sur un certain nombre d'éléments variables et d'autres qui sont des constantes. Certains professeurs-stagiaires pourront trouver ces remarques trop évidentes et peu intéressantes : l'expérience nous montre au contraire que beaucoup d'erreurs et d'échecs pédagogiques viennent de leur négligence, quelquefois même de leur mépris.

### 1. Des éléments variables

1.1 Le niveau de connaissance moyen de la classe n'est qu'une notion très floue, peu efficace pour un travail précis. Quand les activités antérieures n'ont pas donné suffisamment l'occasion de faire le point, il est nécessaire de déterminer le niveau de connaissance des élèves par un exercice préalable que le professeur pourra proposer quelques jours avant la classe de grammaire : il aura à sa disposition des éléments d'information précis qui lui permettront de préparer son travail ultérieur en l'adaptant au niveau des élèves. Effectué au début de l'heure, un exercice de ce type permet les ajustements que la situation impose.

1.2 Il faut aussi avoir la simplicité de prendre en compte le niveau de connaissance du professeur au moment où il prépare son travail. Il est inutilement dangereux de se lancer dans un travail que l'on ne domine pas, recherche étymologique, démarche linguistique par exemple ; mais il serait dommageable aux élèves qu'on en reste à un niveau trop bas. C'est poser tout le problème de la mise au point permanente et du développement des connaissances des enseignants qui, pour une part, relève du travail personnel et sans lequel, quoi qu'il en soit, l'enseignement ne sort pas des ornières de la répétition ou des déconvenues de l'improvisation.

1.3 Le temps dont on peut disposer limite le travail. Le découpage horaire de l'emploi du temps met à la disposition des professeurs un certain nombre d'heures dans lesquelles il a la charge d'organiser l'ensemble de son enseignement. Rappelons que les Instructions Officielles ne prescrivent pas l'affectation des heures à tel ou tel aspect du travail en français. Pour la grammaire, on peut aussi prévoir des demi-heures qui s'équilibrent avec d'autres activités, par exemple lecture à haute voix ou silencieuse, correction individuelle de rédaction ; en sixième notamment l'attention

.../...

